



Ville de  
**K**ingersheim

# Budget Primitif 2019

Commission finances du 13 mars 2019  
Conseil Municipal du 20 mars 2019



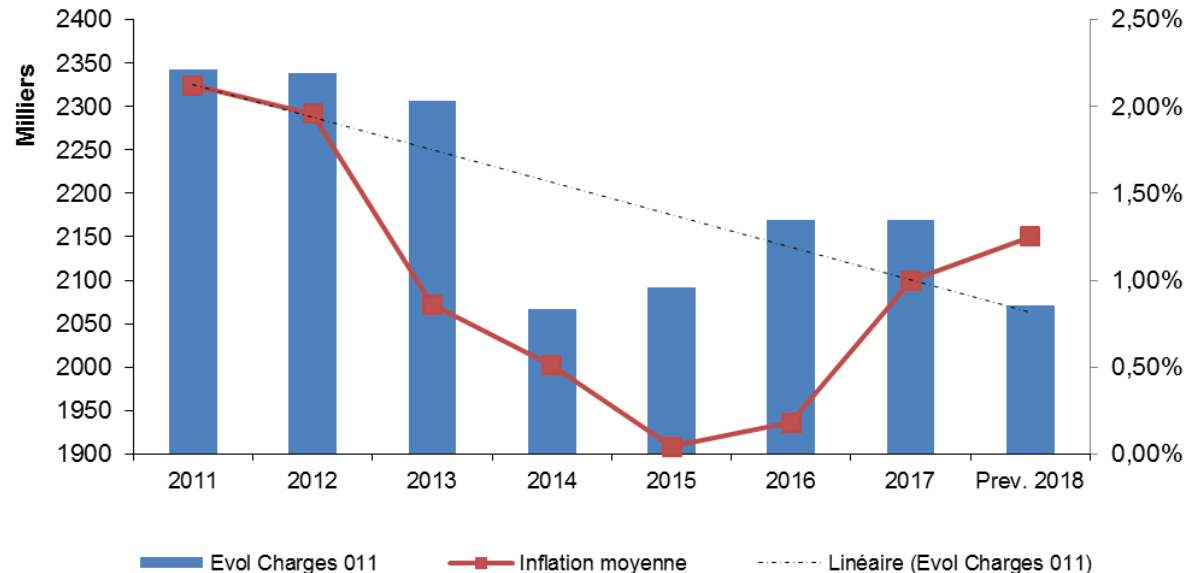
## Contexte de préparation du BP 2019

- **Depuis 2012, de nombreuses contraintes sur nos budgets:**
  - Baisse des dotations de l'Etat aux collectivités depuis 2013, avec un plan triennal de contribution à la réduction des déficits publics annoncé après les élections municipales,
  - Un retour financier sur les investissements fortement en baisse par le FCTVA,
  - Des aides aux projets et actions diminuées, voire supprimées, par l'Etat (*politique de la Ville, ...*) et nos partenaires eux-mêmes impactés par les baisses de dotations (*Département, Région, m2a, ...*).
- **La Ville de Kingersheim avait priorisé sur les économies nécessaires « en interne » ...:**
  - Réductions budgétaires sur les charges générales sans remise en cause des services publics => budgets de soutien aux Associations et aux écoles maintenus.
  - Maitrise de la masse salariale en volume d'effectifs (*engagement d'une GPEC*).
  - Maintien, sans évolution, des subventions, mais augmentation imposée de certaines contributions (SDIS).
- **... en limitant la pression fiscale:**
  - Pas d'augmentation des taux des impôts locaux depuis 2012 à Kingersheim, sauf en 2018,
  - Suppression en 2016 de l'abattement général à la base non compensé par l'Etat (*mesure déjà effective depuis plusieurs années dans de nombreuses communes*), sans faire évoluer le Taxe Foncière (*une grande majorité des Kingersheimois sont propriétaires*).



## Evolution des charges à caractère général

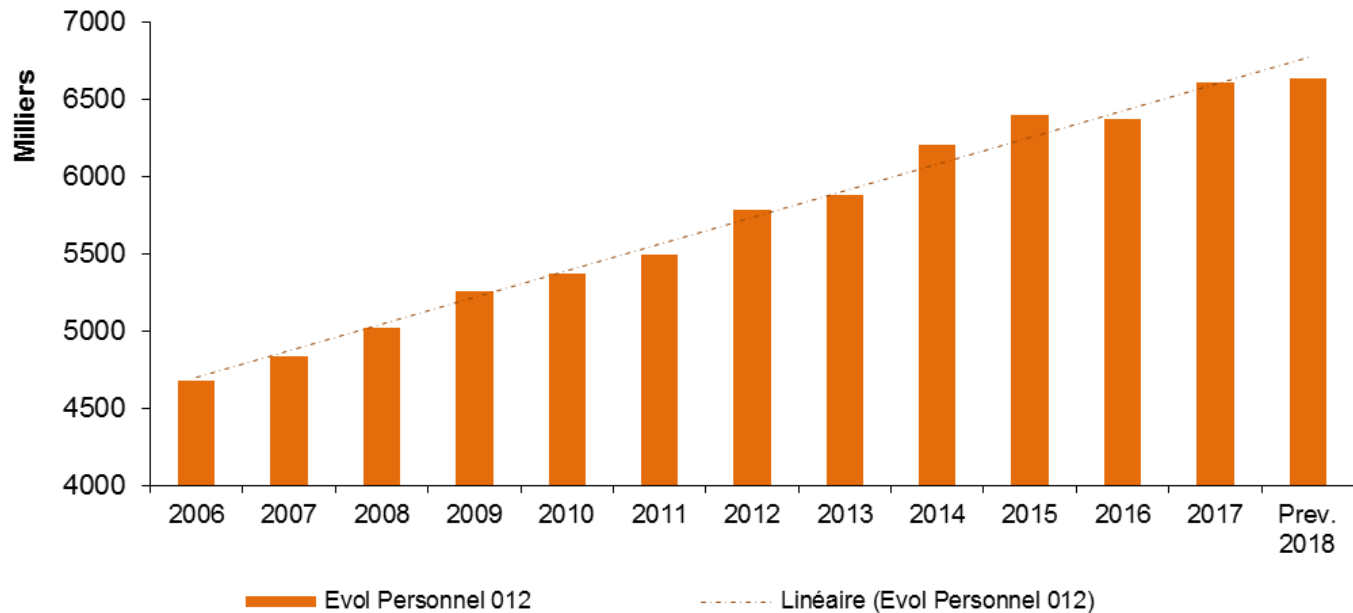
- Un poste de charges à caractère général (*chapitre 011*) en forte baisse depuis 2012:
  - Economies réalisées (*en cumulé*) des charges de près de 270 k€ depuis 2012 (13% de ce chapitre de dépenses).
    - Réductions dans l'ensemble des enveloppes budgétaires de la collectivité,
    - Economies importantes sur le poste « Energies » (*malgré les évolutions des tarifs*) grâce aux investissements précédemment réalisés.
  - Une évolution néanmoins de 104 k€ de ces charges entre 2015 et 2017 en raison d'éléments exogènes.





## Evolution des charges de personnel

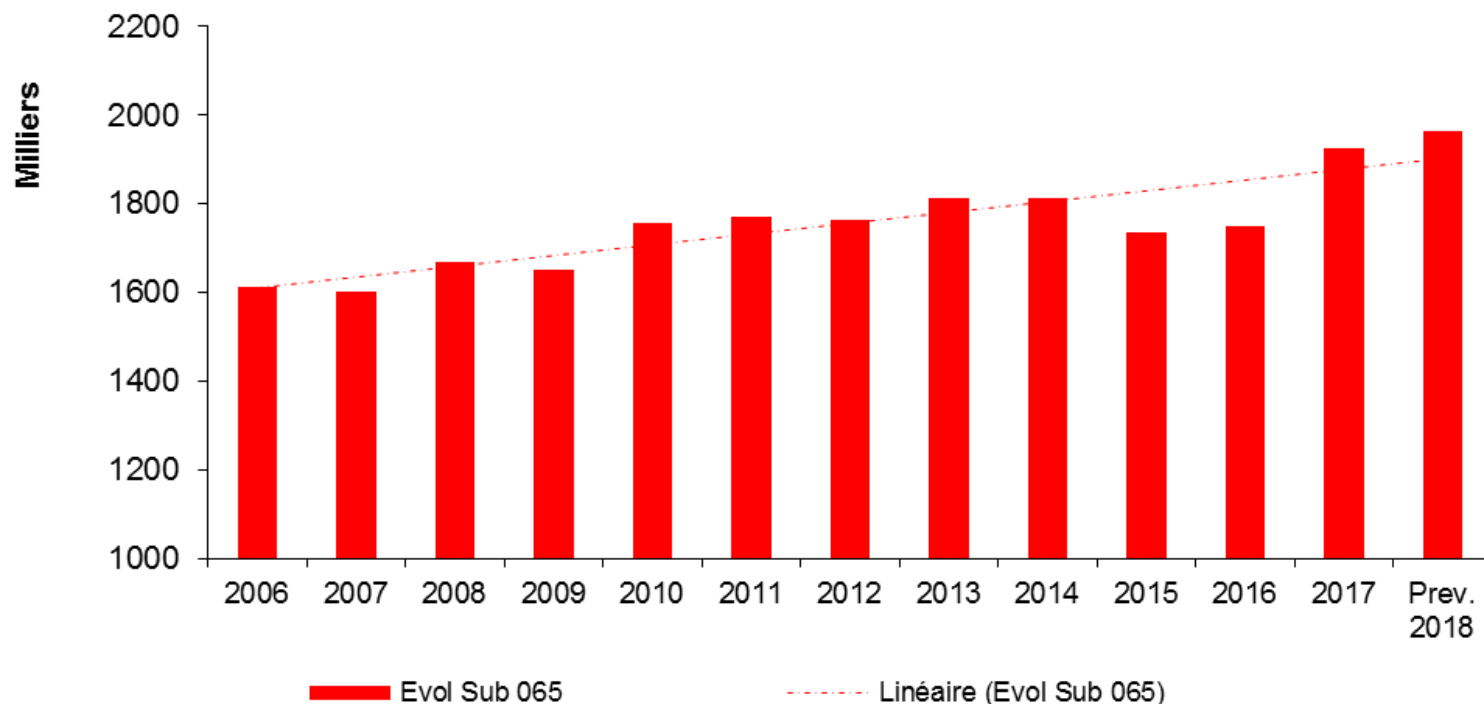
- Une évolution cumulée de la masse salariale depuis 2012 de +850 k€, dont 429 k€ depuis 2014:
  - Du Glissement Vieillesse Technicité.
  - En raison des mesures décidées par l'Etat (*point d'indice 2016 & 2017*).
  - Participation Ville à la Mutuelle et à la Prévoyance.
  - En lien avec des embauches d'agents en dispositif contrats aidés entre 2015 et 2017.





## Evolution Subventions & Participations

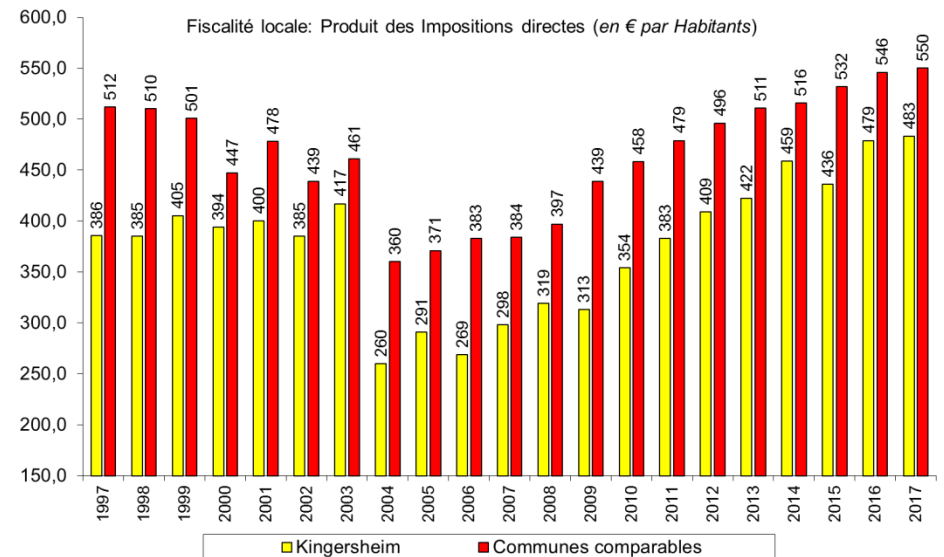
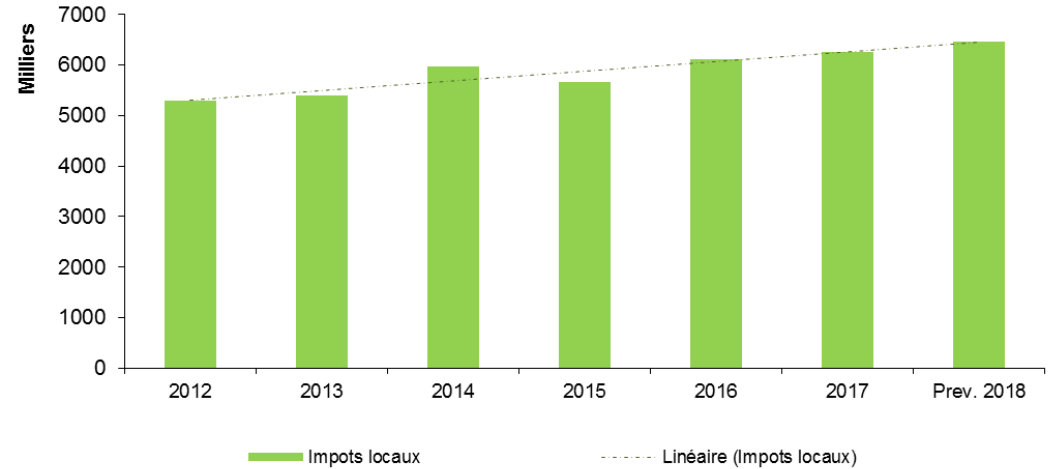
- Une évolution (*cumulo*) des subventions et participations depuis 2012 de près de 200 k€ (*hors refacturation frais personnel au CREA*).
- Des économies réalisées jusqu'en 2016 sur ce chapitre malgré :
  - Une intégration du coût de la mise en œuvre des rythmes scolaires dès 2014
  - Une évolution de la contribution au SDIS.





## Evolution du produit fiscal perçu

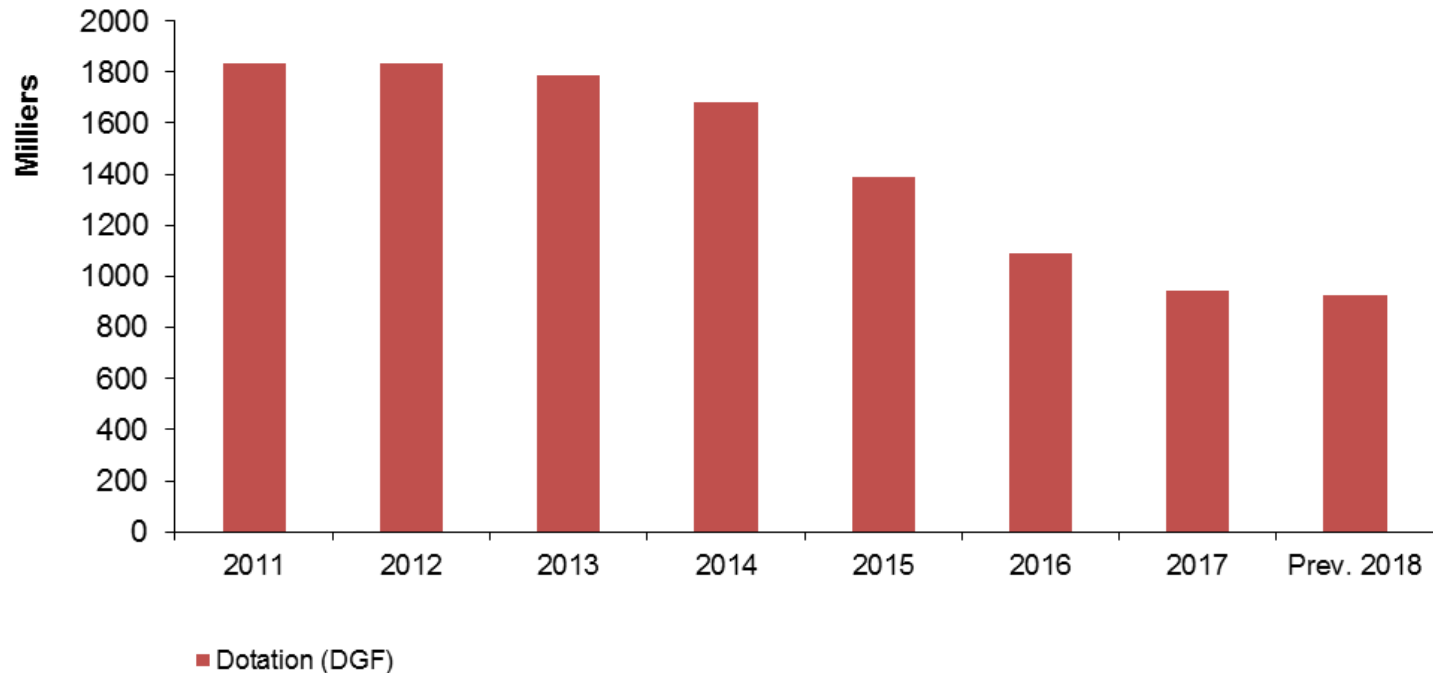
- Un produit fiscal perçu en évolution cumulée depuis 2012 de 1,185 M€ (506 k€ depuis 2014), par :
  - Des recettes « supplémentaires » sur les droits de mutation,
  - Les mesures prises sur la fiscalité en 2016 et 2018,
  - L'augmentation mécanique des bases et en lien avec les mesures des lois de finances.





## Evolution des dotations

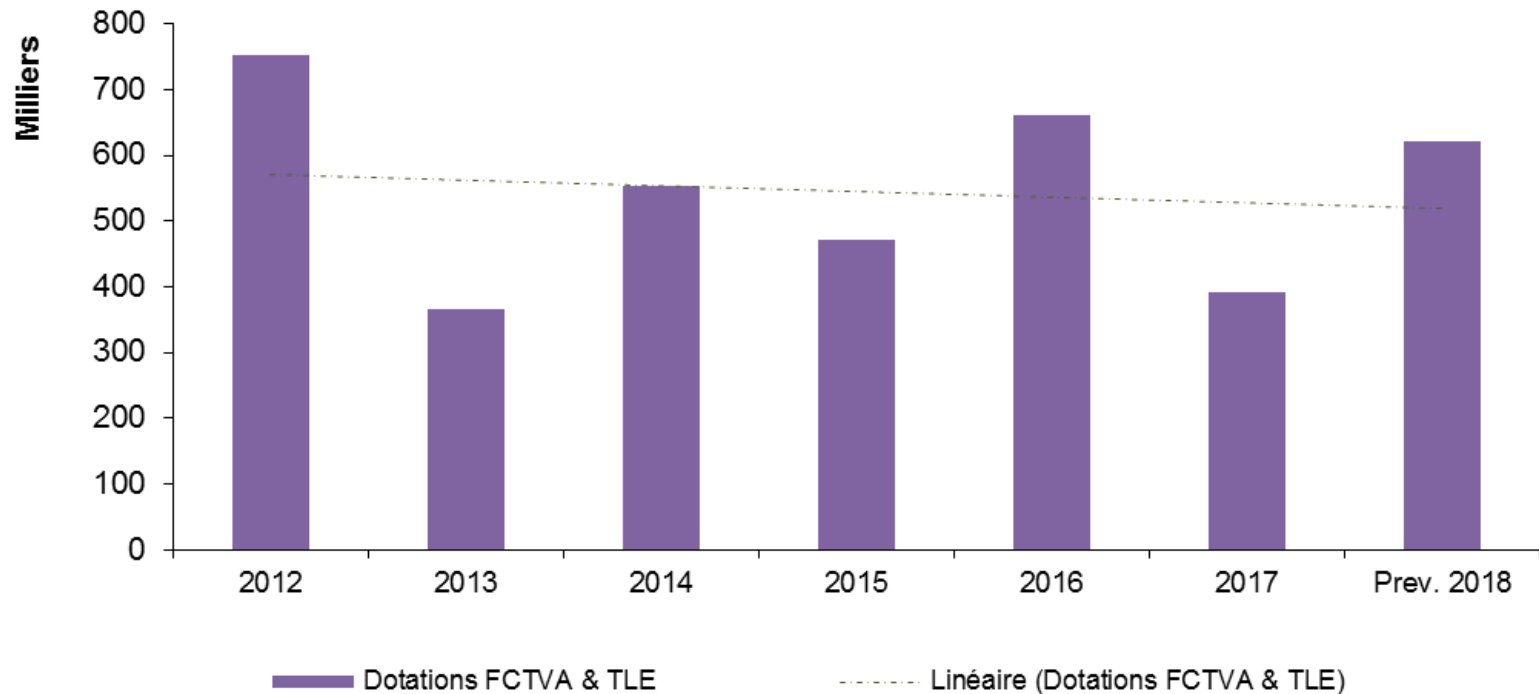
- Baisse cumulée de la dotation de l'Etat (DGF) de 906 k€ depuis 2011, dont 751 k€ depuis 2014 (*forte baisse sur 2015-2016-2017*).
  - Dont les baisses des autres dotations et compensations depuis 2012 :
    - Dotation de Solidarité Urbaine,
    - Dotation Nationale de Péréquation.





## Evolution des dotations et fonds divers

- En recettes d'investissement, baisse cumulée des dotations et fonds divers (*dont FCTVA*) de plus de 20 k€ / an en moyenne depuis 2012.

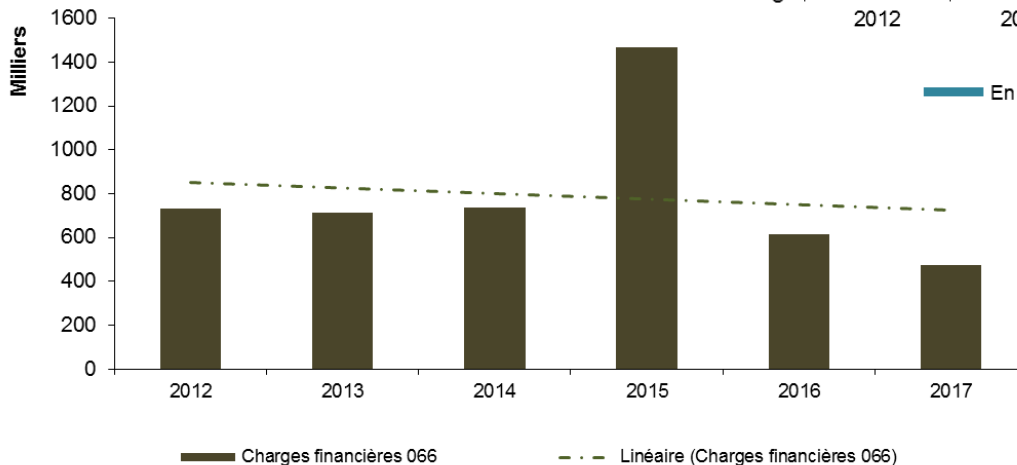
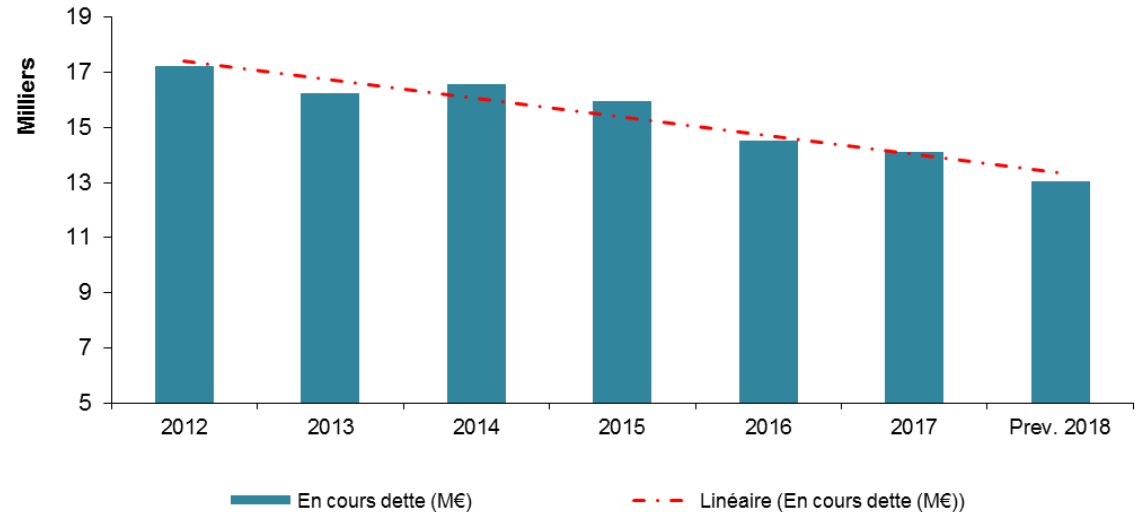






## Evolution en-cours de la dette

- Baisse cumulée de l'en-cours de la dette de plus de 4 M€ depuis 2012 (*baisse moyenne de 700 k€ par année*), dont 3,5 M€ depuis 2014.



- Parallèlement, une baisse cumulée des Charges Financières (*chapitre 66*) de 250 k€ depuis 2012, soit une baisse moyenne de 40 k€ par année.



## L'essentiel du Budget Ville 2019

Volume global du budget : 15 725 003 € (hors reports)

12 843 356 € en fonctionnement

2 881 647 € en investissement



Budget de 12 843 356 € en fonctionnement

dont 11 541 216 € de dépenses réelles

dont 12 809 685 € de recettes réelles



Budget de 2 881 647 € en investissement

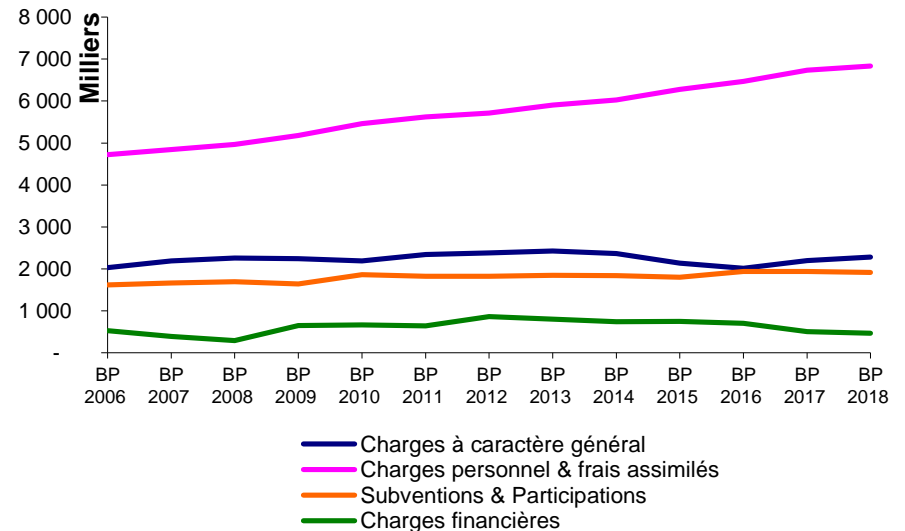
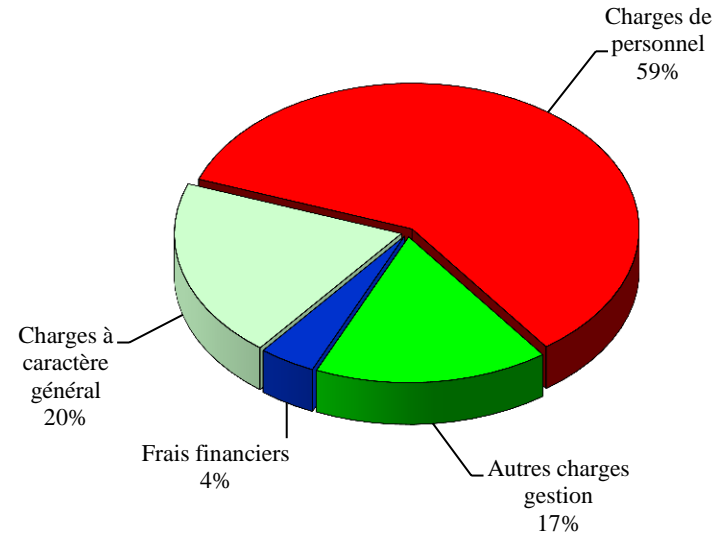
dont 1 167 976 € investissements courants

*Pas d'investissements structurants*



## Dépenses réelles de fonctionnement

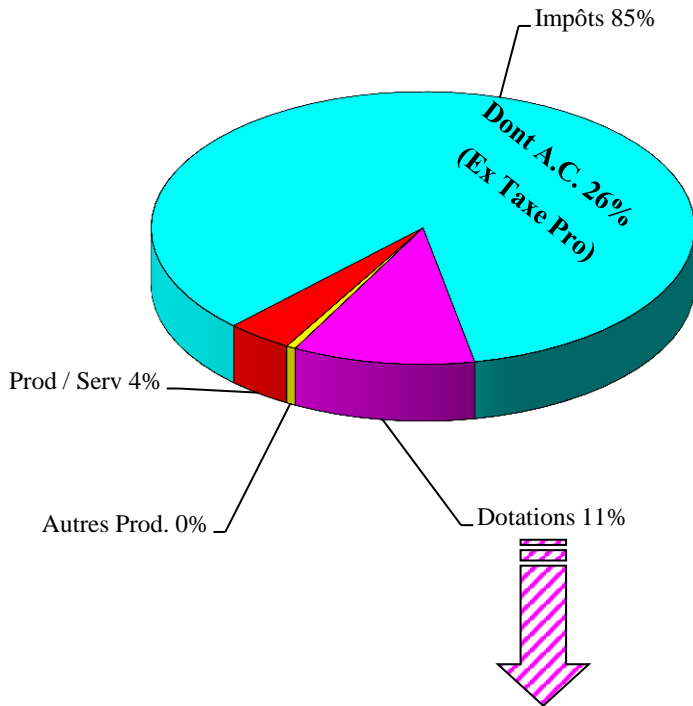
- **11 541 216 € de dépenses réelles**
  - soit +1,06 % par rapport au BP 2018 (11,420 M€)
- Par chapitre :
- **[011] Charges à caractère général : 2 282 786 €**
  - 2,99% par rapport au BP 2018 + DM
- **[012] Charges de personnel : 6 833 000 €**
  - 1,46 % par rapport au BP 2018
- **[65] Autres charges de gestion courante : 1 919 255 €**
  - -2,92% % par rapport au BP 2018+DM
- **[66] Frais financiers : 465 000 €**
  - -7,74% par rapport au BP 2018





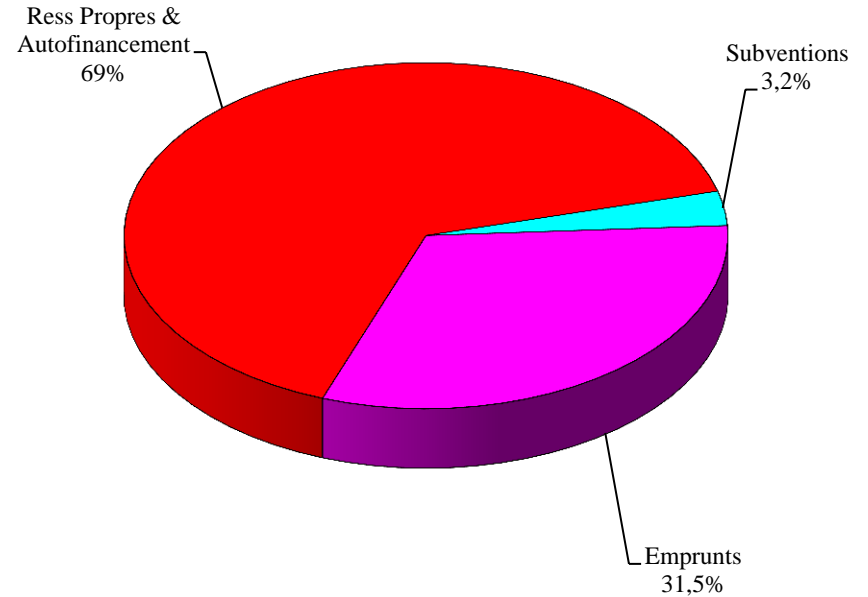
# Ressources du budget 2019

- Recettes de fonctionnement



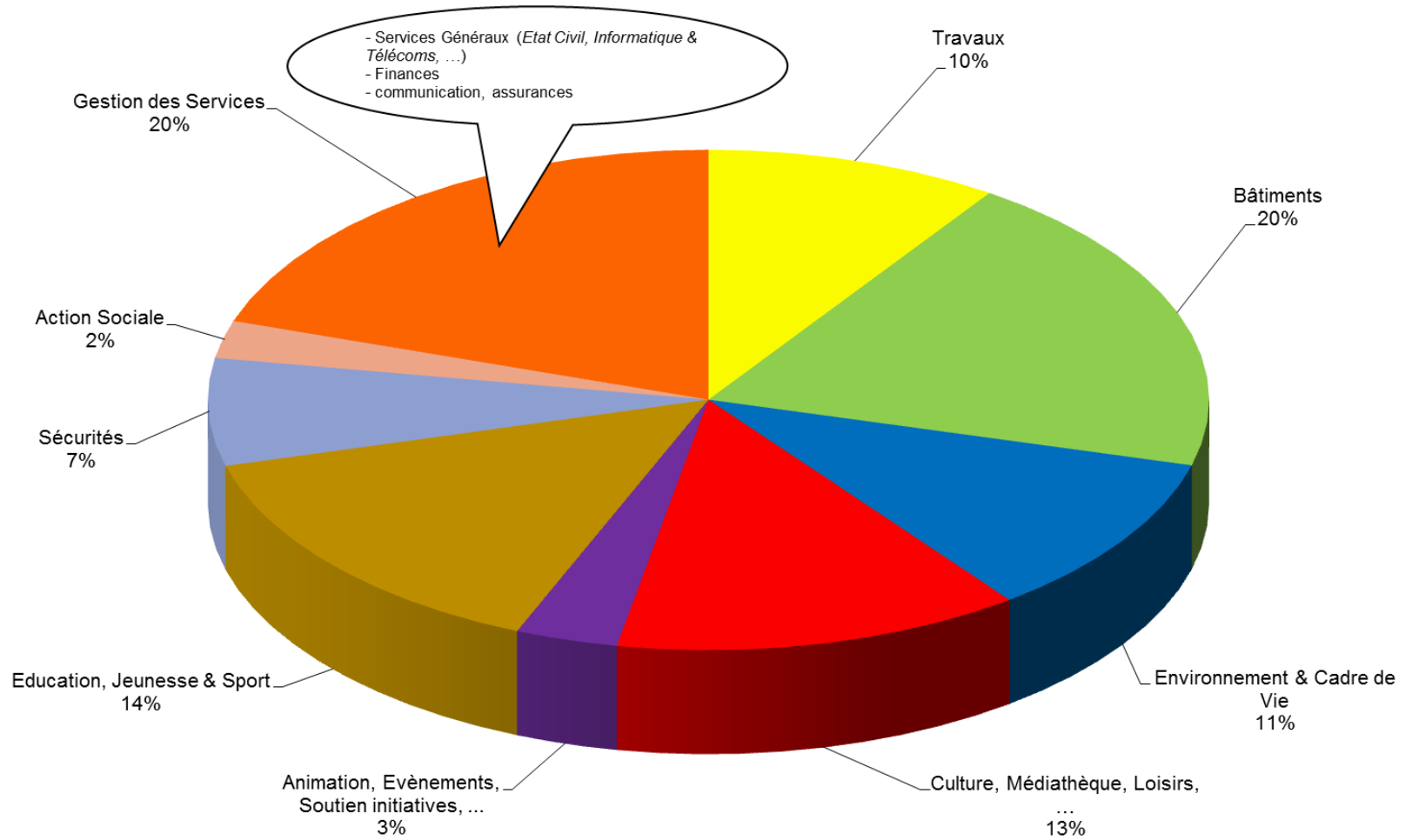
**Les dotations** en représentaient en 2003 36%  
des recettes de fonctionnement.

- Recettes d'investissement





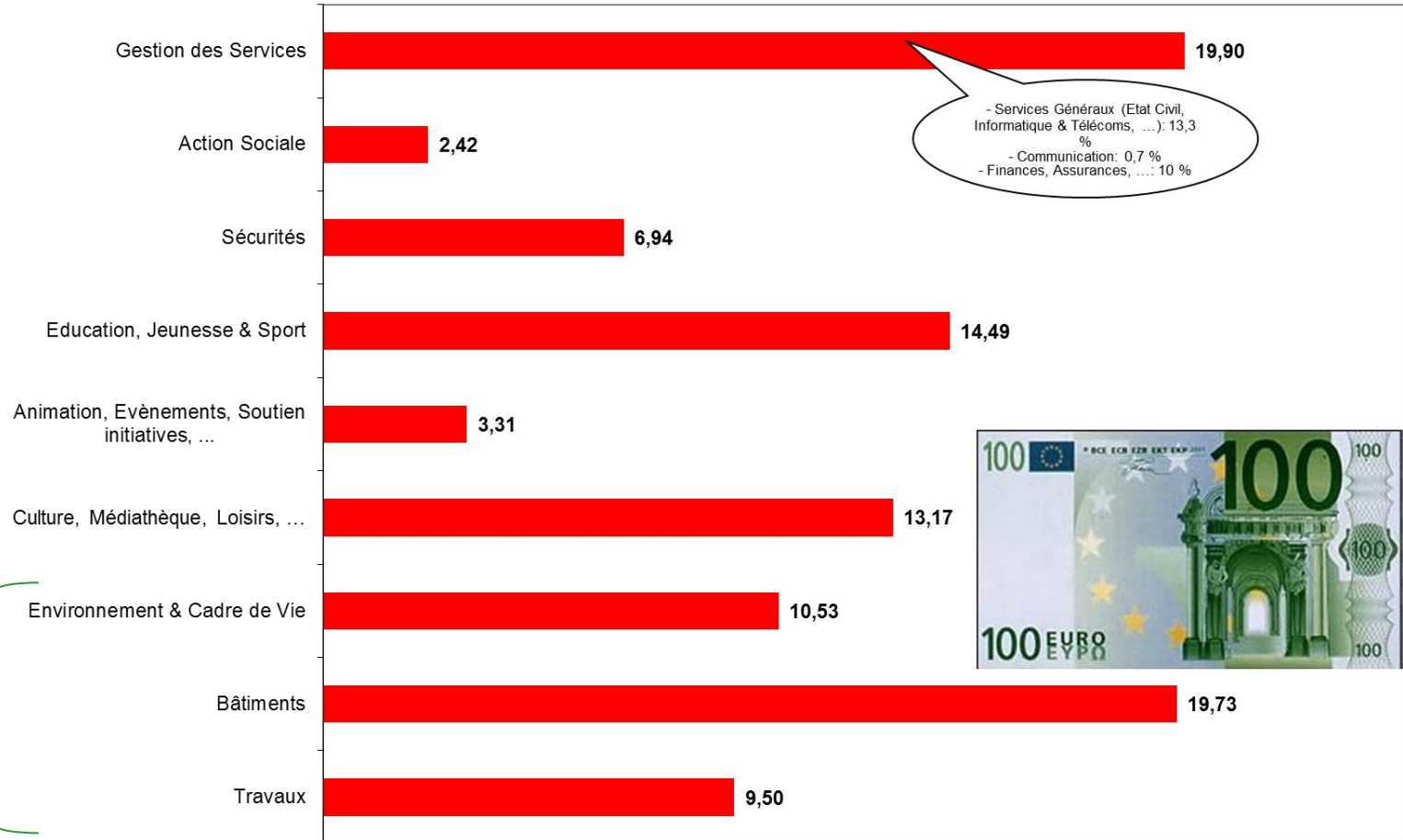
# Répartition analytique des dépenses





# Lorsque la Ville dépensera 100 €uros ...

Lorsque la Ville dépensera 100 €uros ... (Budget prévisionnel 2019)





## Les taux de la fiscalité locale

- Evolution de la fiscalité depuis 2004:

| Taxe                                | Taux de 2004 à 2007 | Taux 2008 | Taux 2009 | Taux 2010 | Taux 2011 | Taux de 2012 à 2017 | Taux 2018 | Taux proposés 2019 |
|-------------------------------------|---------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|---------------------|-----------|--------------------|
| Taxe d'habitation                   | 10,81%              | 11,03%    | 11,58%    | 12,80%    | 13,18%    | 13,44%              | 14,25%    | 14,25%             |
| Taxe foncière propriétés bâties     | 15,32%              | 15,63%    | 16,41%    | 18,13%    | 18,67%    | 19,04%              | 19,61%    | 19,61%             |
| Taxe foncière propriétés non bâties | 53,98%              | 55,07%    | 57,82%    | 63,89%    | 65,79%    | 67,11%              | 71,14%    | 71,14%             |

- L'évolution de la fiscalité tient compte des besoins de financement année par année, toujours dans l'esprit de n'augmenter les taux que quand cela est nécessaire.
- Pour mémoire,
  - **Pas d'augmentation des taux de la fiscalité communale:**
    - 3 années de suite entre 2004 et 2007.
    - et également de 2012 à 2017
  - En 2016, suppression de l'Abattement Général à la base non compensé par l'Etat.
  - En 2018, **une évolution différenciée des taux pour 2018** de la Taxe d'Habitation (*dégravée par le gouvernement de 30% pour 78% des kingersheimois*) et de la Taxe Foncier bâti (*évolution plus faible*)
  - **Pas d'augmentation des taux Ville pour la fiscalité locale en 2019**



## Programme d'investissements 2019

- Les investissements réalisés répondent à des **objectifs** majeurs :
  - S'engager résolument dans une politique de **développement durable**
  - Transmettre un **patrimoine de qualité** aux générations futures
  - Améliorer les conditions de la **pratique associative**
  - Contribuer à **l'épanouissement des enfants**
  - Favoriser le **mieux vivre ensemble**
  - **Embellir le cadre de vie**
- Rappel : deux types d'investissements sont répertoriés dans chaque construction budgétaire:
  - **Les Investissements dits « courants »** pour les actions d'entretien et/ou renouvellement des équipements communaux ou du patrimoine communal.
  - **Les Investissements dits « structurants »** liés à un portage ou avec une dimension spécifique => pas d'investissements de ce type en 2019.





## Programme d'investissement 2019 (suite)

- Cadre d'élaboration budgétaire 2019 en investissement:
  - **Les dépenses d'investissements courants 2019** pour un montant de 1 168 k€, réparti comme suit :
    - Entretien du patrimoine : 394 k€, comprenant notamment l'accessibilité PMR (76 k€), la démolition des vieux sheds (150 k€), l'aménagement du parvis de la mairie (56 k€), des travaux de zinguerie école VDE (25 k€)
    - Environnement : 24 k€, dont 12 k€ pour l'école du Centre
    - EP-Voirie : 265 k€, avec notamment le parking Renoir (75 k€), la rue des Faisans (50 k€), la dépose des bacs centraux RD55 (25 k€)
    - Équipement du patrimoine : 218 k€, comprenant notamment un véhicule pompiers (65 k€), une stèle monument aux morts (15 k€), du mobilier pour les écoles (10 k€)
    - Équipement technique : 73 k€, dont une tondeuse autoportée (40 k€)
    - Équipement administratif : 47 k€, avec notamment le renouvellement de matériel informatique (20 k€) et un logiciel de dématérialisation (10 k€)
    - Sécurité : 25 k€, dont aménagement de postes de travail (10 k€) et nouvelles tenues pour les pompiers (7 k€)
    - Subventions d'équipement : 15 k€ (auvent local Khmers, foyer Ste Elisabeth et Banque Alimentaire)
    - Urbanisme : 88 k€, dont étude Ameco (20 k€), acquisition terrains (24 k€), extension de réseaux suite ADS (40 k€)



## Programme d'investissement 2019 (suite)

- **Des reports d'investissement de 2018** d'un montant de 372 277 € correspondant à des opérations en voie d'achèvement
  - Ascenseur école Perrault : 62 k€
  - Remplacement d'une chaudière (sans précision du bâtiment) : 15 k€
  - Solde travaux salle polyvalente : 16 k€
  - Rideaux occultants écoles : 15 k€
  - Divers logiciels (*dont gestion de temps*) : 40 k€
  - Achat de photocopieurs : 25 k€
  - Extension de réseaux (*suite à permis de construire*) : 25 k€
  - Achat Kangoo électrique : 27 k€
  - Travaux divers ERP : 11 k€
  - Benne déposable : 7 k€
  - ...
- Le remboursement du capital des emprunts représente 1 680 000 € (+ 5% par rapport à 2018). Cette hausse est due au vieillissement de la dette.
- La reprise anticipée du déficit d'investissement 2018, soit 1 111 278,59 €



## Financement des investissements 2019

- **Le recours à l'emprunt sera limité au strict nécessaire afin que la Ville puisse continuer son désendettement engagé depuis 2012 et confirmé dans la prospective 2014 - 2020.**
- Le versement du solde des subventions liées aux projets achevés (TEPCV) est attendu.
- Optimisation des recettes par la vente de fonciers en fonction de l'évolution du marché immobilier, avec la priorisation des opérations qui abondent la réalisation de logements locatifs / sociaux dans la commune (*loi SRU*).
  - Cette option est activée uniquement si besoin de financements de projets nouveaux nécessaires à la qualité de vie dans la Ville ou pour de nouveaux services publics.
- Affectation anticipée de l'excédent de fonctionnement 2018, soit 575 693,84 €
- Autofinancement prévisionnel de 1 268 469 € (1,123 M€ en 2018)



Ville de  
**K**ingersheim

# Budget Annexe Exercice 2019

## **Budget Service Municipal de l'Eau**



## Budget annexe 2019 du Service Municipal de l'Eau

- Travaux d'investissement :
  - Marché d'entretien du réseau : 350 000 € HT
  - Raccordement au réseau de Mulhouse : 200 000 € HT
  - Différents achats et travaux : sécurisation château d'eau - achat de loggers - pose de vannes de sectorisation : 24 800 € HT
- Diminution de la quantité d'eau vendue depuis 2010 => pris en compte dans la préparation du budget 2019
- Hausse du prix de l'eau et de la part fixe (*votée au Conseil Municipal de décembre 2018*).
  - Prix de l'eau : 1,36 € HT/m<sup>3</sup>
  - Part fixe : 40,06 € HT
- Travail récurrent sur le développement de la mensualisation.



# Budget Service Municipal de l'Eau 2019

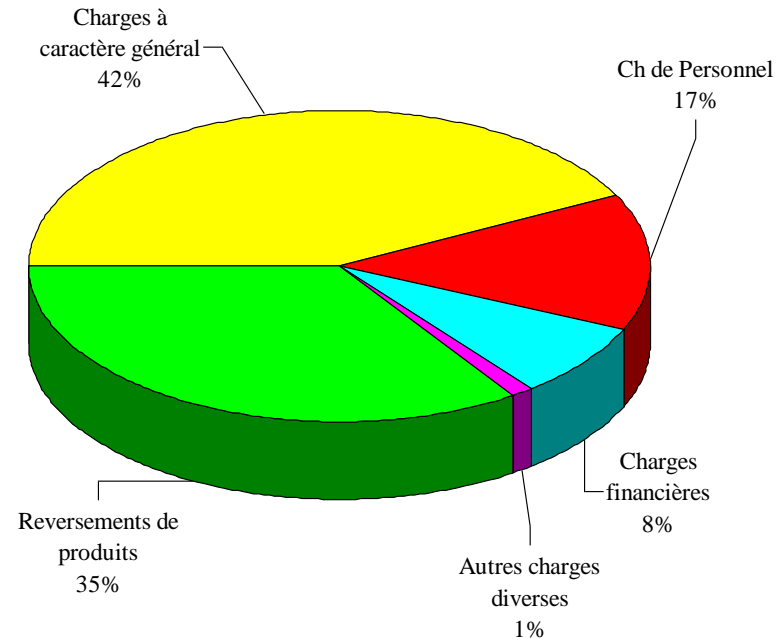
## • Dépenses d'exploitation

### - Les dépenses d'exploitation concernent principalement:

- la maintenance du réseau,
- l'achat d'eau
- le reversement des redevances aux agences de l'eau : 377k€
- la gestion de la facturation,

### - Montant total de 1 522 045 € :

- Charges à caractère général : 464 750€
- Charges de personnel : 153 510 €
- Charges financières : 85 000€
- Atténuation de produits : 377 000 €
- Dotations aux provisions : 56 755 €
- Autres charges diverses, à savoir :
  - Autres charges de gestion courante : 10 000 €
  - Charges exceptionnelles : 15 000 €
  - Virement à la section d'investissement : 15 850 €
  - Dotations aux amortissements : 344 180

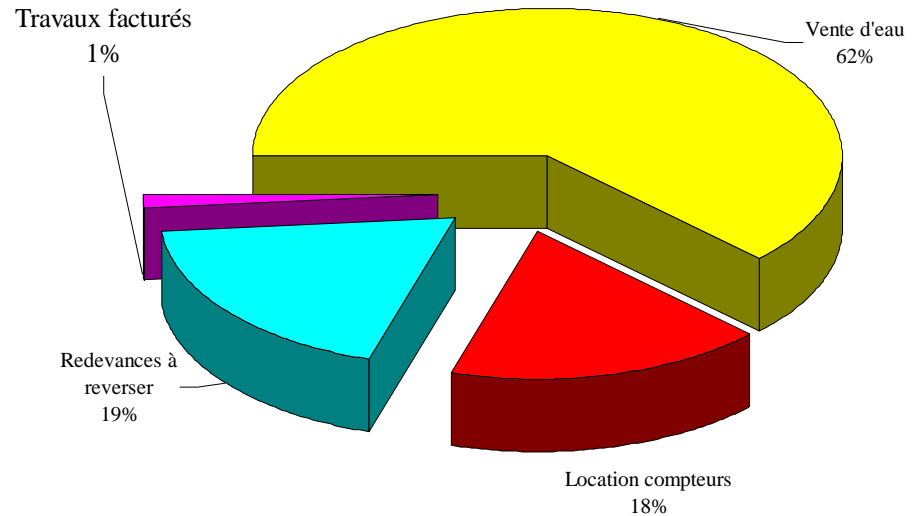




## Budget Service Municipal de l'Eau 2019 (suite)

- Recettes d'exploitation

- Les recettes d'exploitation se répartissent de la façon suivante :
  - Produits des services : 1 506 000 € (*travaux facturés, vente d'eau, redevances à reverser*)
- Opérations d'ordre : 14 660€ (*amortissement de subventions*) et produits financiers.



- Ces recettes tiennent compte:

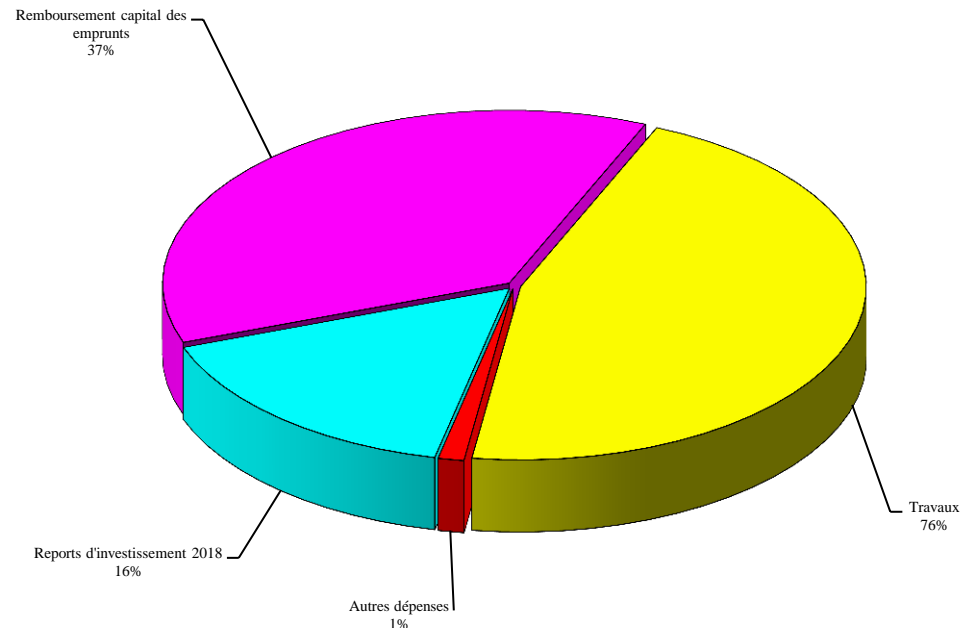
- De la redevance agence de l'eau (19 % des recettes des produits des services),
- D'une augmentation maîtrisée du prix de l'eau pour la part communale,
- D'une part fixe.



## Budget Service Municipal de l'Eau 2019 (suite)

- **Dépenses d'investissement**

- **Montant total : 1 021 660 €**
  - travaux (*chapitres 20, 21 et 23*) pour un montant de 557 000 €
  - remboursement du capital des emprunts (chapitre 16) pour 450 000 €
  - dépenses d'ordre pour 14 660 € (amortissement de subventions)
- **Restes à réaliser de l'exercice 2018 : 194 498,24 €**





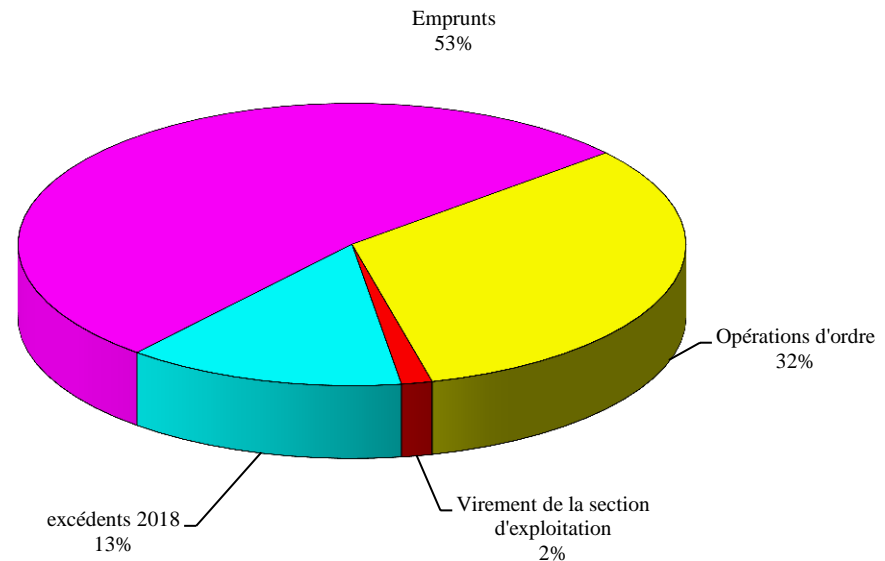


## Budget Service Municipal de l'Eau 2019 (suite)

- Recettes d'investissement

- Les recettes d'investissement se répartissent de la façon suivante :

- Emprunt pour 687 883,03 €
- Virement prévisionnel de la section d'exploitation de 15 850 €
- Opérations d'ordre : 344 180 € (amortissement des immobilisations)
- Affectation de l'excédent d'exploitation 2018 : 141 724,40 €
- Résultat d'investissement 2018 reporté : 1 520,81 €





Ville de  
**K**ingersheim

# Ligne de trésorerie en 2019

## **Renouvellement**



## Ligne de trésorerie 2019

- Ouverte pour un an auprès d'une banque, sur lequel un droit de tirage permanent est défini dans les termes du contrat, elle a pour objectif de couvrir des besoins ponctuels ou saisonniers résultant des éventuels décalages entre les sorties et les entrées de trésorerie de la collectivité (*attente des subventions attendues par exemple*).
  - Les intérêts sur ligne de trésorerie sont bien moins élevés que ceux des emprunts et ces intérêts ne se paient qu'en fonction du tirage effectué.
- **Il s'agit de renouveler pour un an la ligne de trésorerie de 1,5 M€, actuellement souscrite auprès de la Caisse d'Épargne**
  - 5 banques ont été consultées => 3 réponses
  - Proposition de retenir l'offre du Crédit Agricole, aux conditions suivantes :
    - Intérêts sur la base de l'indice Euribor 3 mois
    - Marge de 0,51% (0,65% en 2018, 0,75% en 2017, 1,10% en 2016, 1,50% en 2015)
    - Commission d'engagement : 1 500 € comme en 2018, 2017 et 2016 (2 250 € en 2015)
    - Frais de dossier : 750 €
    - Pas de commission de non-utilisation (seule banque ne facturant pas de commission de non-utilisation)